

plain," 1540-1603. Il est, croyons-nous, le premier d'une série qui nous fera connaître cette période historique, sur laquelle nous n'avons encore que des données générales.

M. Dionne est justement l'écrivain qualifié pour mener à bonne fin un travail qui exige de patientes et laborieuses recherches, la discussion de faits souvent difficiles à concilier, et une rigoureuse exactitude.

Cet ouvrage se divise en trois parties : 1o Les voyages de Roberval, du marquis de la Roche et de Chauvin ; 2o la Cartographie de la Nouvelle-France ; 3o des Notes et Pièces justificatives. Il est dédié au Secrétaire provincial qui, sans doute, profitera de sa position pour donner à l'auteur un encouragement bien mérité.

Disons, en passant, que le gouvernement fédéral se hâte un peu lentement de donner à M. Dionne une position à laquelle il a des droits incontestables, et qui lui permettrait en même temps de se rendre utile à son pays en continuant ses travaux historiques.

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante-Heures auront lieu à S. Pascal, le 28 ; à S. Paul de Montminy, le 30 ; à S. Méthode, le 2 juillet ; à S. Anselme, le 4.

Il y a vingt-cinq ans, les charpentiers de Québec ont tué raide l'industrie de la construction des vaisseaux ; il y a quinze ans, les ouvriers de bord ont fait du port un véritable désert ; et, en l'an de grâce, 1891, les ouvriers en cuir sont en frais de donner le coup de grâce à la seule industrie florissante à Québec.

Dans le Consistoire secret du 1er juin, N. S. P. le Pape a créé cardinaux, Mgr Rotelli, nonce du Saint-Siège à Paris, et Mgr Guescha, archevêque de Vienne (Autriche). Sa Sainteté a ensuite préconisé vingt-deux archevêques et évêques.

Dans le Consistoire public du 4 juin, le Souverain-Pontife a préconisé neuf évêques.

Par suite de l'élévation de Mgr Rotelli au cardinalat, Mgr Dominique Ferrata, archevêque titulaire de Thessalonique, est désigné pour occuper le poste de nonce apostolique à Paris. Mgr Ferrata a été auditeur de la nonciature en France, puis délégué extraordinaire en Suisse pour les négociations qui ont heureusement abouti à la pacification religieuse ; ensuite nonce à Bruxelles, et enfin secrétaire de la Sacrée Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

M. Th. Mercier est nommé vicaire à St. Lazare, à la place de M. O. Cloutier qui est nommé Professeur de Théologie Dogmatique à L'Université Laval.

M. Gagné, ptre, revenu des Antilles où il a passé l'hiver dans l'intérêt de sa santé, est nommé vicaire à St. Marguerite.